

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du jeudi 06 mai 2021

Le **jeudi six mai deux mille vingt et un**, à vingt heures, l'assemblée, convoquée le 29 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Catherine PRUNET, Maire, à la salle de quartier.

**Présents** : Mme BEST C. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. BRUNET J. ; M. JOUANTOU F. ; Mme LAMOTHE M ; M. LESCOLE P. ; Mme PRACHT BRUNET L.

**Procurations** : M. FOUQUET H. à M. BRUNET J. ; Mme VALLET I. à M. BIENAYME A.

**Secrétaire** : Mme BOUYGUES G.

AEDES ENERGIE, M. GUIROUS, présente le projet photovoltaïque.

M. LESCOLE P. n'a pas assisté à la présentation et ne prendra pas part à la décision du conseil municipal, étant propriétaire d'un terrain concerné par le projet.

La commune de Thémines est propriétaire d'une des parcelles concernées par le projet. L'installation des panneaux photovoltaïques exclusivement dans la carrière ne pose pas de problèmes mais les conseillers pensent que cela apportera des nuisances visuelles à l'entrée du village si cette installation s'étend sur les terrains en périphérie.

Mme Le Maire se renseignera auprès du Parc Régional des Causses du Quercy sur cet espace classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), mais aussi auprès du Grand Figeac pour la répartition de l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) au territoire. Des renseignements seront pris également sur les actions menées auprès d'autres communes par la société AEDES.

Le vote d'un avis favorable ou défavorable sur le projet est repoussé faute d'informations suffisantes sur le projet.

## **ORDRE DU JOUR**

### **I. Approbation du compte rendu du 01 avril 2021**

Approuvé à l'unanimité des membres présents

### **II. Délibérations :**

- **Grand Figeac : Pacte de gouvernance**

Associer les élus des communes aux décisions du Grand Figeac et formaliser ce qui existe déjà entre les communes et la communauté du Grand Figeac.

Le nombre de communes est trop important, ne laisse pas de place aux décisions de chacune, les réunions sont simplement informatives.

Qui est pour voter ce pacte de gouvernance ? L'ensemble du conseil s'abstient :  
11 dont 2 procurations

- Aménagement jardin public : Jeux enfants-montage financier :

Dans le cadre de l'aménagement du jardin public, Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal ce projet qui consiste à créer un lieu de rencontre et de liens sociaux.

Des jeux pour enfants seront installés ainsi que deux bancs (165.80 € HT/banc)

M. SICARD, Architecte des Bâtiments de France a donné son accord, le 15 avril 2021, pour cette installation de jeux en bois placés latéralement.

La commission Jeunesse et Sport s'est réunie le 14 avril 2021 et a décidé de retenir le devis d'EVASION pour un montant de 14 669,20 € HT. Mme Le maire détaille ce devis et présente la photo du montage.

Mme Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter l'aide de la Région dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention (FRI) à hauteur de 30 % des dépenses Hors taxes.

Mme le Maire demande également d'adopter l'opération et d'arrêter les modalités de financement.

Montant total de l'opération 15 000.60 € HT soit 18 000.72 € TTC

- Région (30 % du HT) : 4 500.18 €
- Fonds propres : 10 500.42 € HT et 3 000.12 € de TVA

Avant de commander et de valider le projet par le conseil municipal Mme Le maire demandera à la commission de sécurité de passer.

- Salle de quartier : achat matériel

Budget prévisionnel : 3 000 €

La commission s'est réuni le 14/04/2021 et a validé les achats suivants :

- ❖ de 10 tables pour un prix unitaire de 57 € HT
- ❖ vaisselle pour 340.78 € HT (saladier, batterie de cuisine, 10 services de 18 pièces, 10 ménagères de 24 pièces, 60 mug et une passoire). Ces fournitures seront commandées à IKEA.
- ❖ Micro ondes (32 l) pour 200 € TTC

Le conseil municipal valide ces achats, qui permettront de louer la salle avec des équipements adaptés.

- SIAEP : désignation de 2 suppléants

Vu les statuts du « Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement » il est demandé à la commune de désigner deux délégués SUPPLEANTS, en plus des deux titulaires : PRUNET Catherine et LAMOTHE Mireille. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner deux délégués SUPPLEANTS :

- PRACHT-BRUNET Laura
- BEST Christine

- Participation frais de fonctionnement écoles Lacapelle Marival et Livernon :

- ❖ Ecole de Lacapelle Marival : la participation par élève pour l'année 2021 est fixée à 1 767 € pour l'école maternelle et 841 € pour l'école élémentaire. Deux élèves de la commune sont scolarisés en primaire soit 1 682 €.

- ❖ Ecole de Livernon : la participation par élève pour l'année 2020-2021 est fixée à 1 400 € (maternelle et élémentaire). Un élève est scolarisé.

Pour : 11, dont 2 procurations

### III. Divers

- Logement au-dessus mairie.

Une caution de 284 € avait été encaissée lors de l'entrée dans le logement.

Facture de remise en état : 2 680 € (état des lieux entrée/état des lieux sortie signés par Mme BRONDEL). La perception demande toutes les factures de matériaux et de matériels ainsi que le décompte de l'agent communal, ces montants devront correspondre à la facture adressée à Mme BRONDEL.

Un devis de 5 624.62 € HT a été fait par l'entreprise BATUT pour une chape liquide et isolation. La solution de refaire un plancher serait plutôt envisagée vu le dénivelé, un devis est en attente.

- Maison BORN

Lors des ateliers participatifs Théminoïses organisés en 2019, une demande d'un lieu d'échanges (salle association, salle exposition, commerce) avait été réclamée afin de palier à un manque de lieu de rencontre.

Présentation des plans de la maison et point sur les atouts et le potentiel de la maison pour les projets de la municipalité.

Point sur l'échange avec les potentiels acheteurs.

Après discussion, la question est posée par Mme Le Maire :

Est-ce que la commune laisse la priorité aux acheteurs potentiels pour l'achat de la maison ?

OUI : 9 dont 2 procurations ; NON : 2

La commune ne fera pas valoir son droit de préemption pour cette maison. Un groupe de travail sera mis en place pour définir les orientations de la municipalité : commerce, salle des associations .... ?

## - **QUESTIONS DIVERSES**

- ✚ Elections Départementales et Régionales le 20 et 27 juin  
Les conseillers qui veulent se faire vacciner doivent s'inscrire auprès de la secrétaire  
Un planning est fait pour les élections départementales et Régionales
- ✚ Samedi 5 juin : journée citoyenne, pique-nique offert par la commune.  
Information des habitants par mail avec une demande d'inscription par chantier
- ✚ Droit de préemption, LACARRIERE Guillaume. La commune ne préempte pas.
- ✚ URBANISME :
  - DELPORTE Thomas, Lestrade, refus Permis de Construire pour un changement de destination ;
  - AMOUROUX Cyril, Le Port, Permis de Construire accordé pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un hangar ;
  - PRUNET Ludovic, Graviers, Déclaration Préalable pour une construction de piscine ;
  - Aller voir : Travaux boulangerie et ravalement façade chez CROS Lionnel

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à minuit dix.

*Le Secrétaire,*

*Le Maire,*

*Le Conseil Municipal,*